



**OBSERVATOIRE  
MÉTROPOLITAIN  
des solidarités**

— Observatoire métropolitain de  
la protection de l'enfance

# La santé des enfants et des jeunes

## Restitution des travaux du GT

# Un cadre d'échanges nécessaire et soutenu

## ✓ 4 réunions du 17/10/2023 au 26/03/2024

- 23 participants différents
- 12 à 15 participants en moyenne
  - Acteurs Métropole, associatifs mais aussi Éducation nationale ou prévention spécialisée
  - Acteurs du secteur de la santé (professionnels du soin, référence santé...) et de la protection de l'enfance (ASE, prévention spécialisée)

## ✓ Affirmation continue d'un réel besoin d'interconnaissance

- On se côtoie sans nécessairement connaître les missions et prérogatives
- Frontières institutionnelles et/ou sectorielles (différentes politiques publiques) qui conduisent parfois à séparer des pratiques qui devraient être concertées, et entretiennent du clivage
- Nécessité d'un espace d'échange, à plusieurs reprises soulignée lors des GT, car en protection de l'enfance, ***la santé des enfants et des jeunes n'est pas l'affaire des seuls professionnels du soin***

# Quelques constats partagés

## ✓ Des problématiques de santé spécifiques

- Prévalence des maltraitances, en particulier des violences sexuelles mises en lumière par la CIIVISE (160 000 enfants victimes chaque année de violences sexuelles, soit un viol ou une agression sexuelle toutes les 3 minutes)
  - Importance des psycho-traumas
  - Impacts sur le développement de l'enfant et sa santé
- Plus de problématiques de santé somatique, psychique et de handicaps pour les enfants protégés par rapport à la population générale

➔ Les besoins en santé sont plus importants chez les enfants pris en charge par l'ASE et en particulier chez les enfants confiés

## ✓ Des parcours de santé discontinus et fragmentés

- Les parcours de santé des enfants confiés sont hachés (succession de mesures d'accompagnement et d'accueil, interruption de soins) et marqués par la déperdition de l'information

# Quelques constats partagés

## ✓ Des facteurs de protection:

### ✓ Une ouverture des parents sur cette thématique, propice à la prévention

- La santé constitue un domaine où les parents se révèlent plus réceptifs aux sollicitations des professionnels

### ✓ Des expériences groupales diverses entre pairs qui attestent de la mobilisation possible des savoirs des parents et du développement de leur pouvoir d'agir (« Mon bébé est un champion », « Y a personne de parfait », PFSP de l'ARHM Institut Jean Bergeret / Maison des adolescents....) soutien aux familles et à la parentalité le plus souvent en présence des enfants

### ✓ Une problématique partagée par les professionnels

- Quelque soit leur métier, leur domaine d'intervention ou les moments des intervention

# Des pistes d'intervention

## ✓ Une meilleure détection des signaux faibles en Santé

- Travail de la prévention spécialisée et de la mise en lien des familles et des ressources de proximité : rappel de l'importance de la prévention
  - Le rôle de l'Éducation nationale : Sensibiliser davantage les professionnel(le)s dans la nécessité de faire remonter via une IP lorsqu'il y a repérage de problématiques de santé et/ou de soins propices à la mobilisation collective
  - VAD et prévention précoce PMI dans le cadre de la stratégie PPE
- ➔ « Interroger » la question de la santé et du bien-être, auprès des parents, et aussi de l'enfant ou du jeune à l'occasion de l'ensemble des modalités d'intervention
- ➔ sensibilisations communes, portant sur les liens d'attachements, les psycho traumas et/ou traumas complexes, la gestion de la frustration (chez le professionnel) et les signes cliniques sur les violences sexuelles

# Des pistes d'intervention

## ✓ Des lieux ressources de proximité

- Expérience sur les Grandes Voisines qui permet de « centraliser » en proximité
  - Aspect particulier de la protection de l'enfance sur le caractère diffus des publics
- Nécessité d'appui sur le droit commun pour éviter déperdition d'énergie
- cartographie permettant d'identifier les ressources existantes – à l'échelle des territoires / PST plutôt qu'à l'échelle de la Métropole
- Interconnaissance

## ✓ L'impératif de continuité dans les parcours de santé

- Décloisonner, Transmettre, Conserver
- Coordonner

# Des pistes d'intervention

- La loi Taquet et les bilans d'entrée, de sortie et annuels
- L'expérience santé protégée comme modalité de socle de suivi des enfants et des jeunes, en lien avec une coordination centralisée, la mobilisation des professionnels santé du secteur libéral et des institutions



**OBSERVATOIRE  
MÉTROPOLITAIN**  
*des solidarités*

— Observatoire métropolitain de  
la protection de l'enfance

# Faciliter l'accès aux droits des enfants et des jeunes

## Restitution des travaux du GT



# Présentation

## ✓ 3 réunions du 30/11/2023 au 03/04/2024

- 15 participants différents
- Affluence très disparate
  - Acteurs spécialisés sur le public MNA et MDMPH
  - Acteurs « aux marges » de la protection de l'enfance (Défenseur des droits, CIDFF)

## ✓ Une diversité des profils propice aux échanges

- Véritables découvertes de dispositifs et d'acteurs
- Assiduité variable des participants, mais échanges véritables et interactions concrètes
  - Orientation vers dispositifs « ciblés » jusque-là méconnus
  - Actualisation des connaissances
  - Échanges interpersonnels au-delà des GT sur des situations individuelles (formations MDMPH à l'intention des TS de l'ASE ; orientations de JM ex MNA...)

# Quelques constats partagés

- ✓ **Diversité des dispositifs et illisibilité globale pour les jeunes comme les professionnels**
  - Un droit des enfants dont l'application partielle, non application, constitue un enjeu qui doit être mis en avant : orientation, santé, expression, éducation...
  - Exemple de la question de l'hébergement des jeunes majeurs : malgré les efforts de la collectivité, les délais de mise en place des solutions (captation de logements notamment) conduisent à de la gestion de flux insatisfaisants et sources de frustrations, malgré l'amélioration générale
  
- ✓ **La nécessité de valoriser l'existant et de le publiciser**
  - Reconnaissance symbolique et effective des initiatives existantes, pour « casser » les visions par trop négatives de l'ASE, notamment par des communications grand public
  - Amélioration de l'identification de l'existant, multipliant les opportunités pour les jeunes et leurs accompagnateurs de les repérer et de s'en saisir (Jeunes ambassadeurs des droits des enfants, Comité des jeunes, Géorienté...)
  
- ✓ **Mettre en valeur les jeunes**
  - Travail avec les pairs : faire intervenir des anciens auprès de jeunes pour faciliter la transmission et donner à voir des exemples concrets de trajectoires possibles
  - Effet miroir avec des « anciens » : exemple du programme « Droits devant »

# Des pistes d'intervention

## ✓ Formations / sensibilisations

- Favoriser des formations adaptées pour que les professionnels puissent accompagner la reconnaissance des droits des enfants (exemple du handicap)
- Réfléchir à des sensibilisations, d'un format « léger » et moins chronophage, qui permettent à des professionnels d'institutions différentes de partager des savoirs communs sur un sujet
  - **Exemple de la question de l'orientation** : permettre à des professionnels de disposer d'une base permettant aux jeunes d'accéder à leurs droits / plate-forme AFFELNET / PARCOURSUP et ce qui a trait aux droits des apprentis (notamment pour les MNA)

## ✓ Pôles techniques

- Constat de l'impossibilité pour les TS d'être polyvalents et omniscients
- Intérêt de pôles techniques en appui, spécialisés ou orientés vers le projet collectif
  - Focus sur MNA et évolutions sur MEOMIE : 99 % de régularisations au niveau des JM ex MNA : point d'amélioration réel et incontestable
- Capacité de mobilisation des ressources existantes pour les jeunes et leurs accompagnants

# Des pistes d'intervention

## ✓ Mise à vue des professionnels des plates-formes numériques existantes

- Géorienté (généraliste) / ViaTrajectoires (MDMPH) / RESINE (numérique)
- Importance de ne pas faire de la solution technique un substitut à l'humain : une incarnation / animation demeure nécessaire

## ✓ Favoriser le Développement du pouvoir d'agir des personnes concernées et des professionnels

- Accéder à ses droits, c'est évoluer dans les interstices du choix individuel et des contraintes structurelles
- Nécessité de libérer des marges dans la relation accompagnant / accompagné, sans être trop directif
- Donner une capacité aux personnes concernées de travailler à des outils concrets permettant d'améliorer l'accès aux droits
  - Livret d'accueil
  - Charte d'accueil et de suivi en établissement ASE



**OBSERVATOIRE  
MÉTROPOLITAIN  
des solidarités**

— Observatoire métropolitain de  
la protection de l'enfance

## **Intervention de jeunes volontaires participant au comité des jeunes de l'ASE**

**MÉTROPOLE**

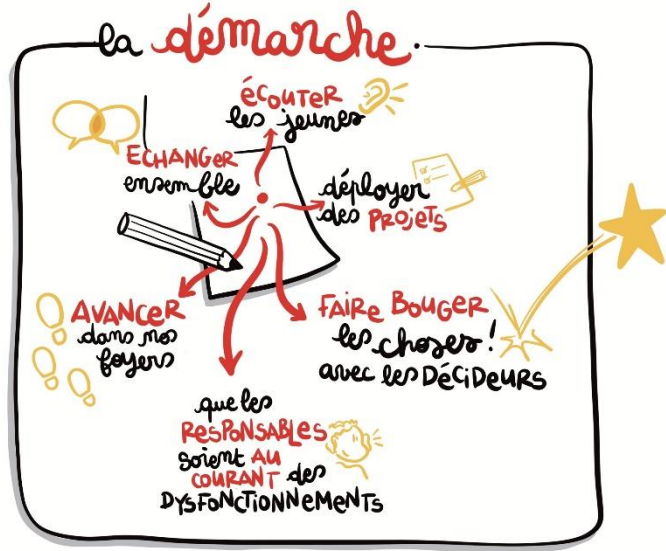
**GRAND**

**LYON**

merci d'être là!

COMITÉ des JEUNES de l'ASE

28.5.2024



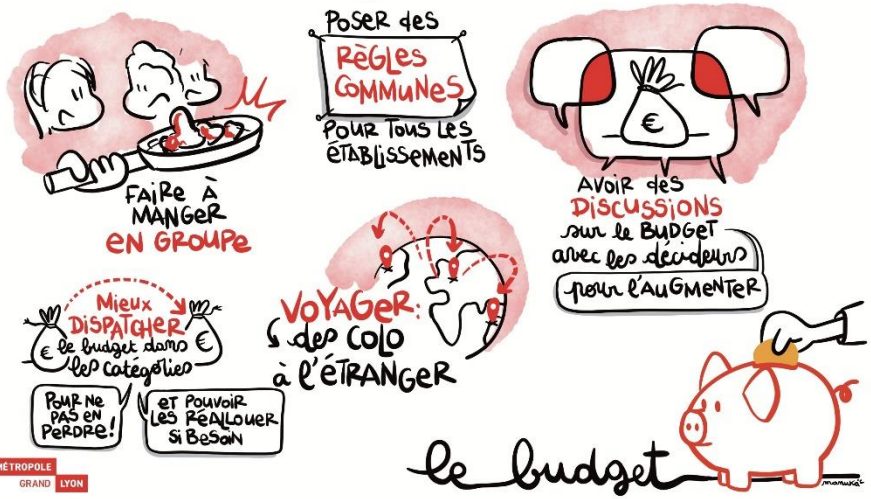
mes propositions

Comité des jeunes de l'ASE - 28 mai 2024



mes propositions

Comité des jeunes de l'ASE - 28 mai 2024



- Une démarche co-portée DPPE / DPDP
- Une animation proposée par MENGROV
- Une démarche croisée avec un GT de professionnels

Merci aux jeunes pour leur présence, et à ceux qui s'expriment aujourd'hui



# Conclusions de la matinée

# Le programme de travail 2024/2025

- ✓ **Collecte et consolidation des données externes de l'ASE**
  - Poursuivre le travail avec le SAH pour la recension de données d'activité standardisées
  - Continuer l'intégration aux réflexions de la DREES et affiner la mise en production des données internes
  
- ✓ **La santé des adolescents et des jeunes**
  - Constitution d'un réseau de professionnels de référence sur les questions de la santé psychique et sexuelle en prévention
  - Mise au travail d'une déclinaison du dispositif Santé protégée
  
- ✓ **L'accès aux droits et la qualité de l'accueil**
  - Poursuivre le travail pluriel sur la participation des enfants et des jeunes de l'ASE
  - Constituer en miroir des groupes de travail de techniciens permettant d'avancer des pistes de traduction institutionnelle des propositions d'évolution





**OBSERVATOIRE  
MÉTROPOLITAIN**  
*des solidarités*

— Observatoire métropolitain de  
la protection de l'enfance

**Merci de votre attention et bon  
appétit !**

**Reprise à 14h15**



**OBSERVATOIRE  
MÉTROPOLITAIN**  
*des solidarités*

— Observatoire métropolitain de  
la protection de l'enfance

## Le dispositif santé protégée

## Croisement d'expériences

Loire-Atlantique / Seine-Saint-Denis